



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



44^{ème} Réunion du Comité permanent

Bonn, 14 - 15 octobre 2015

UNEP/CMS/StC44/10.4

MOBILISATION DES RESSOURCES LE POINT ET LA VOIE À SUIVRE

(août 2015)

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des ressources mobilisées depuis la 11^{ème} session de la Conférence des Parties à la CMS (Quito, Équateur 2014) jusqu'à août 2015.

Ces ressources (tant financières qu'en nature) contribuent à la mise en œuvre du programme de travail du Secrétariat de la CMS pour la période triennale 2015-2017 ([Résolution 11.1](#)).

De plus amples détails figurent dans le document 10.3.

MOBILISATION DES RESSOURCES LE POINT ET LA VOIE À SUIVRE

(Préparé par le Secrétariat de la CMS)

LE POINT

Introduction

1. Selon l'usage et conformément aux dispositions de la [Résolution 11.1 sur les questions financières et administratives](#), le Secrétariat a préparé un portefeuille d'initiatives à entreprendre en 2015 nécessitant des ressources financières. Ci-après sont énumérées quelques-unes des activités décrites dans le [Programme de travail 2015-2017](#) considérées comme hautement prioritaires et choisies en fonction des capacités et de la charge de travail du Secrétariat.

2. La liste a été envoyée à toutes les Parties à la CMS en avril 2015. Cet appel général était accompagné d'appels particuliers adressés à certaines Parties. Le Secrétariat a entrepris de mobiliser des ressources considérables qui ont déjà permis de mener un certain nombre d'actions prioritaires et est reconnaissant de l'aide reçue, compte tenu notamment de la situation économique actuelle.

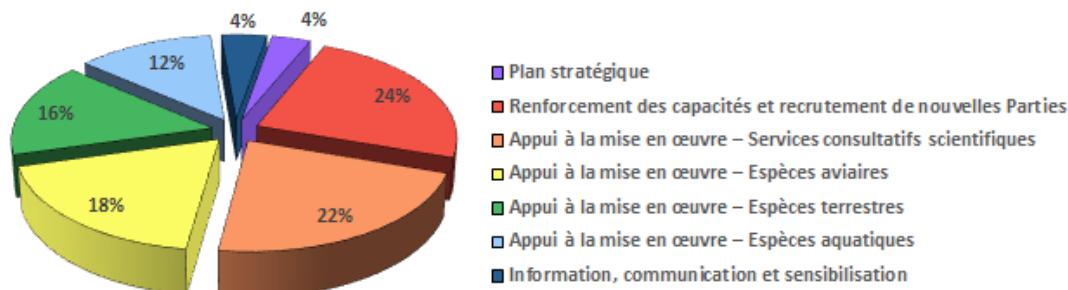
3. Les paragraphes suivant donnent un aperçu des contributions financières et en nature reçues jusqu'en décembre 2014, avec leurs sources.

Fonds reçus

4. Le total des contributions volontaires en espèces reçues en 2015 se monte à environ **1.046.000 euros**¹ (à déduire 13 pour cent pour le PSC du PNUE). Ces ressources proviennent du Gouvernement allemand (BMUB)², de Monaco, de la Suisse, de la Commission européenne et du Bureau régional du PNUE pour l'Europe³. La grande partie de ces contributions couvrent des activités qui seront réalisées durant la période triennale 2015-2017.

5. Toutefois, ce montant ne comprend pas la subvention de 1,3 million d'USD octroyée en 2015 par l'Agence pour l'environnement d'Abou Dhabi, au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis, pour le fonctionnement du bureau qui coordonne le MdE Rapaces et le MdE Dugongs à Abou Dhabi. Les ressources collectées par ces deux instruments et les « quotes-parts volontaires » pour la mise en œuvre du MdE pour la conservation des requins et du MdE de l'IOSEA sont également exclus.

6. Les fonds obtenus sont regroupés selon les domaines indiqués dans le Programme de travail:



¹ Seulement 30% du budget du poste P3 fournis par le gouvernement allemand jusqu'en 2017 pour soutenir le travail conjoint CMS-CITES est pris en considération

² BMUB: Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire.

³ Bureau régional du PNUE pour l'Europe.

Contributions financières indirectes et contributions en nature

7. D'autres contributions sont parvenues, soit sous la forme d'un appui financier indirect qui, sans passer par le Secrétariat, a été directement alloué à des activités, soit sous la forme d'un appui en nature, c'est-à-dire fourniture de personnel ou de services.

8. L'Agence de coopération internationale allemande (GIZ) agissant au nom du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement a couvert les coûts de la publication du Plan d'action pour la conservation de l'Argali et des Lignes directrices visant à atténuer l'impact des infrastructures linéaires et des perturbations afférentes sur les mammifères en Asie centrale. L'Association NABU, partenaire de BirdLife en Allemagne, et la Société zoologique de Francfort ont contribué à l'organisation de la troisième Réunion du Mémoire d'Entente (MdE) sur la conservation, la restauration et l'utilisation durable de l'antilope Saïga.

9. La troisième Réunion des Signataires du MdE pour le phragmite aquatique s'est tenue en Lituanie en mai 2015 et a été entièrement financée par le Forum sur la protection de l'environnement de la Baltique par le biais du projet LIFE Plus « Phragmite aquatique de la Baltique ».

10. BirdLife International a généreusement assuré la coordination du Plan d'action de la CMS pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie pendant deux ans.

11. Grâce à l'initiative du Président du Conseil scientifique de la CMS, le Parc interrégional du delta du Pô a promis 25.000 euros pour l'organisation d'un atelier réunissant des experts chargés d'examiner et de faire avancer la question de la connectivité des espèces migratrices.

12. Le Chœur de l'Opéra de Bologne a généreusement offert un troisième don à l'appui des célébrations de la campagne pour la Journée des oiseaux migrateurs (mai 2015). Les recettes (2.210 euros) de l'événement ont permis de financer l'exécution d'un projet pour la conservation de la grue de Sibérie.

13. Outre qu'il héberge le Secrétariat de la CMS ainsi que d'autres Secrétariats de la Famille CMS basés à Bonn, et se charge de tous les coûts relatifs aux locaux, le Gouvernement allemand a offert les services d'interprétation pour la présente réunion du Comité permanent. Nos remerciements vont aussi au Gouvernement de l'Afrique du Sud qui a accueilli l'Atelier sous-régional sur la prévention de l'empoisonnement des oiseaux migrateurs en même temps que la Réunion préparatoire africaine de l'AEWA pour la 6^{ème} session de la Réunion des Parties (Pré-MOP6) et au Gouvernement de l'Ouzbékistan qui a accueilli la réunion du MdE sur l'antilope Saïga.

14. Grâce à son programme d'internat, le Secrétariat a bénéficié de l'appui précieux de diplômés universitaires et d'étudiants qui ont aidé le personnel de la CMS dans ses tâches quotidiennes pour une période d'environ trois mois sans rémunération.

Appui aux activités de conservation

15. Des articles ont été publiés sur Internet et des notifications ont été envoyées sur les possibilités de financement en 2015 pour des activités de conservation, selon le cas, pour encourager les parties prenantes à proposer des projets qui contribueront à la mise en œuvre de la Convention et de ses instruments. Plusieurs propositions de partenaires de la CMS ont été appuyées par le Secrétariat avec des lettres d'approbation.

Situation actuelle

16. Conformément aux dispositions de la Résolution 11.1, des consultations sont en cours avec le PNUE pour incorporer des éléments du programme de travail de la Convention dans le programme de travail du PNUE et étudier les possibilités d'obtenir une aide financière pour certaines initiatives de la CMS dans ce contexte.

17. Des progrès ont été enregistrés concernant l'engagement avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) comme le prône la Résolution 11.10; voir le document UNEP/CMS/StC44/18 *Synergies et partenariats*.

18. Des consultations sont en cours avec l'Agence pour l'environnement d'Abou Dhabi et le Conseil exécutif d'Abou Dhabi au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis en vue de prolonger de quatre ans (2016-2019) l'accord financier pour le fonctionnement du bureau d'Abou Dhabi, accord portant sur 8,1 millions d'USD.

LA VOIE À SUIVRE

19. Bien que substantielle, l'aide financière et en nature reçue ne couvre qu'une petite partie (environ 10 pour cent) de la mise en œuvre du Programme de travail triennal. Le Secrétariat invite donc instamment les Parties et les partenaires à examiner toute possibilité de fournir une aide supplémentaire en espèces ou en nature afin de faire avancer la mise en œuvre de la Convention.

Action requise:

Le Comité permanent est invité à:

- a) Prendre note du document et fournir au Secrétariat des observations et orientations, le cas échéant.